

Relevé de décisions - Groupe de Travail – LOGISTIQUE
Le 2 mai 2023 de 14h00 à 16h00 à Neulise

Présents : Aude-Marie Moyne – Les Légumes de Neulise, Marine Jegard – consommatrice, Jérôme Derycker – l’Echoppe, Mélanie Seguin – La Ferme des Brindilles, Teddy Mayoud – Stagiaire CoPLER, Clotilde Fabre – Chargée de mission CoPLER.

Ordre du jour :

- Anticiper le déroulement d’une collecte, les besoins, et y répondre.
- Vérifier que les points de collecte sont prêts.

Rappel des points de collecte :

- Les Légumes de Neulise, le vendredi de 17h30 à 19h30.

→ sont présents Aude Marie + 1 producteur bénévole / semaine (se référer au calendrier de permanence)

- La Maison Bécaud, Saint Symphorien de Lay, le vendredi de 16h30 à 19h00

→ sont présents : Jérôme Derycker de 15h30 à 17h30 + 1 producteur volontaire de 16h00 à 19h00 + 1 producteur volontaire de 17h30 à 19h00 (se référer au calendrier de permanence qui sera mis en place)

- L’Ancienne Gare, L’hôpital sur Rhins, du vendredi 13h00 au samedi 13h00 (ouverture décalée à Septembre)

Relevé de conclusions :

Matériel nécessaire sur le lieu de collecte :

- Le maintien au froid : des frigos ou glacières maintenues à 4° + des étagères pour les produits secs.
- Une table propre
- Le récapitulatif des commandes du jour, pour ce point de collecte
- Le récapitulatif des commandes du jour pour les autres points de collecte
- la signalétique (des oriflammes sont commandés)
- Une liste de contact de tous les producteurs
- Le calendrier des permanences
- Des produits d’hygiène pour nettoyer après la collecte : balais, papier, produit nettoyant et produit désinfectant, sac poubelle
- Gel hydro
- des cartons et cagettes pour ceux qui n’auront pas de sac / cabas,...
- une affiche avec le logos des financeurs

En amont de la collecte :

Les producteurs livrent le point de collecte.

- A Neulise : Entre 9h00 et 16h30 le vendredi
- A Saint Symphorien de Lay : entre 9h00 et 16h00 → accès possible au local grâce à une boîte à clés (on reviens vers vous avec le code)

ATTENTION : Les commandes sont déjà pré-préparées et identifiées avec le **NUMERO DE COMMANDE (attention pas le nom du client)** sur le produit par chaque producteur

- chaque producteur dépose ses commandes dans les frigos ou la glacière désignés par le responsable de la collecte + avertis de tout changement / spécificité sur sa commande.

Le rôle du producteur volontaire sur le point de collecte.

Avant que la collecte ne commence :

- Vérifier que tous les producteurs ont livré, et appeler les producteurs manquants le cas échéant
- Imprimer la liste récapitulative des commandes de la semaine (de ce point de collecte et des autres)
- Préparer le lieu de collecte : mise en place de la table, stylo, liste,
- Commencer à rassembler les commandes par client

Pendant la collecte :

- A l'arrivée du client, lui demander son nom / numéro de collecte.
- Vérifier qu'il est dans la liste. Cocher
- Si ce n'est pas la personne, vérifier qui c'est, voire demander le bon de commande.
- Si la personne est mineure, ne pas remettre d'alcool
- Aller chercher ses produits, dans le frigo + dans l'étagère de produits secs
- Apporter la commande et vérifier avec lui qu'elle est complète

CAS PARTICULIERS :

- Si un produit est manquant : prévenir le producteur en question qui procédera à un avoir OU une livraison retardée (à voir avec le client). Bien préciser le nom du client concerné au producteur.
- Un client ne se présente pas à la collecte : 15 minutes avant la fin du créneau de collecte, ne pas hésitez à appeler le client pour savoir s'il compte venir ou non. S'il ne répond pas ou ne vient pas, le panier est perdu.
- Si un client se trompe de point de collecte : vérifier sur les autres listes où il aurait dû se présenter, et l'orienter vers ce point de collecte (attention aux horaires)
- Si je suis inscrit sur le calendrier de permanence mais ne peut pas me rendre disponible. Je me charge de me faire remplacer par un autre producteur. Je suis responsable de ce créneau, et donc du bon déroulé de la distribution

Après la collecte :

- Nettoyer le point de collecte selon les règles en place sur le lieu
- Communiquer aux producteurs s'il y a des choses particulières à savoir sur leur commande (produits manquants, ...)